

- Développement phénologique.
- Actions de prévention et traitements.
- Résistance aux fongicides.
- Insecte : altise de la vigne et phylloxéra.
- Traitements herbicides.
- Nouvelles plantations et irrigation.
- Documents et références.
- Sommaire périodique des conditions météorologiques.

DÉVELOPPEMENT PHÉNOLOGIQUE

Les degrés-jours cumulés dans les différentes régions sont présentés dans l'[annexe 1](#) à la fin de l'avertissement.

Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



06 : Pousse verte



07 : 1^{re} feuille déployée



09 : 2-3 feuilles déployées



12 : 4-5 feuilles déployées, inflorescences visibles



15 : Allongement de l'inflorescence

Stades phénologiques observés au champ au cours de la dernière semaine

Région	Date d'observation	Frontenac/Vidal/Vandal-Cliche/Marquette
Capitale-Nationale	31 mai 2016	09/09/09/09
Chaudière-Appalaches	25 mai 2016	06/ND/ND/ND
Estrie	31 mai 2016	12-15/ND/ND/12-15
Laurentides	30 mai 2016	15/09/12-15/12-15
Montérégie-Est	31 mai 2016	12/12/ND/12
Montérégie-Ouest	31 mai 2016	12/07/15/9-12
Outaouais	26 mai 2016	06/ND/07/07
Montréal-Laval-Lanaudière	27 mai 2016	07/ND/ND/ND
Mauricie	1 ^{er} juin 2016	12/ND/ND/12

ACTIONS DE PRÉVENTION ET TRAITEMENTS

Blanc

Très belles conditions pour le blanc à peu près partout : températures chaudes (l'optimum pour le blanc est de 25 °C), humidité élevée, absence de pluie et de rosée, stades phénologiques à risques (4 à 5 feuilles déployées [EL12] jusqu'à la véraison [EL35]).

Les vignobles devraient être dépistés (25 ceps minimum) et si des symptômes sont aperçus (décolorations jaunes sur les feuilles suivies de taches blanc grisâtre poudreuses très fines), des applications de fongicides en prévention sur les cépages moyennement sensibles (Seyval, Vandal-Cliche et De Chaunac) et très sensibles (Chancelor, Chardonnay, Riesling et Geisenhein 318) pourraient être faites.

Les traitements contre le blanc peuvent être faits en prévention dès les premiers signes de la maladie, à l'éclosion des bourgeons, lorsque les nouvelles pousses auront de 1 à 3 cm de longueur et en pré et postfloraison. La maladie peut toucher toutes les parties des plants : feuilles, tiges, vrilles, fruits. Les premiers symptômes pourraient être visibles dès la floraison, principalement dans les secteurs ombragés du vignoble.

Excoriose

Si les conditions sont propices au développement de la maladie (température entre 15 et 20 °C et une période de mouillure des feuilles d'au moins 6 heures), vous pouvez intervenir avec des applications de cuivre qui auront aussi un effet contre le **mildiou**. Des traitements à base de captane et de folpet peuvent aussi être faits lorsque les nouvelles pousses mesurent de 1 à 5 cm et être répétés lorsqu'elles auront atteint 10 à 15 cm.

La maladie progresse surtout entre le moment du débourrement et celui où les pousses ont entre 10 et 15 cm de longueur. Les nouvelles feuilles y sont très sensibles, mais elles deviennent résistantes dès qu'elles sont entièrement déployées. Les symptômes apparaissent après 3 à 4 semaines.

Sur les **cépages sensibles** ayant un **historique d'excoriose**, il est recommandé **d'intervenir si** les vignes restent mouillées pendant plusieurs jours.

Anthracnose

Si vous observez des chancre d'**anthracnose** sur du vieux bois, **les traitements préventifs lorsque les pousses ont 5 cm ou 1 à 3 feuilles déployées (stades EL 07 à 09) sont importants**, surtout si vous aviez des antécédents de la maladie en 2015 ou des cépages considérés **très sensibles ou sensibles (Vandal-Cliche, Louise Swenson, Frontenac, Maréchal Foch et Ste-Croix)**. Un autre moyen de diminuer la pression de la maladie est de sortir le bois de taille du vignoble et, si possible, de le brûler afin d'éliminer les chancre et les spores pouvant être présents sur le bois.

Le champignon se développe à des températures variant de 2 à 35 °C avec un optimum entre 20 à 26 °C. L'anthracnose infecte les feuilles et les rameaux plus sévèrement lorsque la période de mouillure du feuillage est grande. Intervenir rapidement en cas de symptômes (minuscules taches noires sur les jeunes feuilles et les pétioles).

Mildiou

Les traitements débutent généralement **en prévention**, avant le développement de la maladie ou lorsque des conditions favorables au développement de cette dernière sont prévues (température entre 18 et 25 °C et pluie ou rosée fréquente). Le mildiou se développe rapidement avec les périodes de pluie. Intervenir rapidement en cas de symptômes (décolorations jaunâtres plus ou moins circulaires, duvet blanc éclatant, surtout à la face inférieure des feuilles).

Les **traitements peuvent être faits** en préfloraison **lorsque les nouvelles pousses ont entre 8 et 12 cm, entre 20 et 25 cm** et en postfloraison. Selon la pression et les produits utilisés, les traitements seront répétés tous les 7 à 14 jours. La prévention est de mise avant la floraison, surtout sur les sites ayant un historique de mildiou et ceux avec des **cépages sensibles** comme **Chancellor**.

Consultez le document [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) et le [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#) pour compléter l'information présentée.

RÉSISTANCE AUX FONGICIDES

Plusieurs fongicides utilisés dans les programmes pour la protection de la vigne présentent des risques élevés pour le développement de la résistance. Il faut donc travailler le plus possible en PRÉVENTION avec des produits de contact (protectants).

Si vous devez intervenir avec des produits systémiques, faites-le dans la bonne fenêtre d'application et assurez-vous d'avoir une bonne rotation des matières actives et groupes utilisés. De plus, si possible, essayez d'utiliser une même famille chimique qu'une seule fois par saison.

ATTENTION!

Les produits protectants sont habituellement délavés après 20 à 25 mm de pluie (le soufre se délave plus facilement avec moins de pluie). De plus, lors d'une période de développement foliaire intense, les traitements sont à renouveler fréquemment afin de protéger les nouvelles feuilles et pousses.

INSECTES

Altise de la vigne

Les observations de l'altise de la vigne se poursuivent dans les régions de la Montérégie-Est, de la Montérégie-Ouest, de l'Estrie, de la Mauricie et de la Capitale-Nationale. Les infestations qui justifient une intervention sont plutôt rares. Selon certains États américains, un traitement contre les adultes qui émergent au printemps serait nécessaire lorsque l'on observe, lors du dépistage, 4 % ou plus de dommage sur les jeunes bourgeons de moins de 2 cm et que les altises sont présentes. Sur les sites ayant un historique d'altises, il est important de dépister tôt au printemps. Il faut toutefois faire attention de ne pas confondre les dommages (bourgeons grugés) avec ceux causés par le ver gris.

Toutefois, il n'y a pas d'insecticides homologués au Canada pour lutter contre l'altise. En cas de problèmes avec cet insecte, consultez votre conseiller horticole.

Phylloxéra



Photo : Bulletin d'information N° 2 – 2010

Au cours de la dernière semaine, les premières galles de phylloxéra ont été aperçues dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Mauricie. Elles avaient déjà été dépistées dans les Laurentides, en Montérégie-Est et en Montérégie-Ouest une semaine auparavant.

Pour les vignobles aux prises avec le phylloxéra, le dépistage et l'observation sont de mise afin de juger de la nécessité de traiter avec un insecticide et de cibler ainsi le bon moment pour intervenir. Afin de diminuer le plus possible les interventions futures, les larves de la première génération de la saison devraient être détruites par votre traitement. Sinon, les générations futures se chevaucheront et il sera plus difficile d'intervenir. Habituellement, ce puceron n'affecte pas le rendement et la qualité de la récolte.

Par contre, selon la quantité de galles présentes sur le feuillage, la photosynthèse peut être diminuée et entraîner un effet négatif sur le mûrissement des fruits et l'aoûtement des plants. La ponte par les pucerons des premières générations est très importante et peut atteindre jusqu'à 500 œufs par femelle. Il est possible de diminuer la pression de l'insecte pour toute une saison en retirant, lorsque possible, les premières feuilles munies de galles provenant des première et deuxième générations. Il est aussi possible d'intervenir avec des produits phytosanitaires tels [CLUTCH](#), [ASSAIL](#) et [MOVENTO](#).

Une fois le puceron protégé par « sa » galle, les produits ne l'atteignent plus. Pour plus d'information sur ce ravageur, vous pouvez consulter le [bulletin d'information N° 2](#) du 6 mai 2010 et le document « [Ravageurs galligènes de la vigne au Québec](#) » produit par le Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ

TRAITEMENT DES MAUVAISES HERBES

La pose d'un paillis de plastique avant la plantation du vignoble et le sarclage mécanique font partie des options de remplacement des herbicides.

Les produits pouvant être utilisés à ce moment-ci et plus tard en saison sont le [GRAMOXONE](#), l'[IGNITE](#), le [VENTURE](#) et des formulations à base de glyphosate et de simazine.

L'efficacité de ces produits dépend beaucoup de la quantité de matière organique présente dans les sols. Consultez attentivement les étiquettes pour déterminer quelle concentration utiliser chez vous, les meilleurs moments d'application ainsi que les diverses contraintes en lien avec les produits utilisés.

Afin d'employer le bon produit pour contrôler les mauvaises herbes présentes, il est fortement conseillé d'en faire l'inventaire dans votre vignoble. Il est aussi important de connaître le type de sol du vignoble afin d'appliquer les bonnes concentrations de produits.

NOUVELLES PLANTATIONS ET IRRIGATION

Les nouvelles implantations devraient se terminer bientôt. Avec la saison sèche que nous connaissons jusqu'à maintenant, l'irrigation ne serait pas un luxe, surtout pour les plants provenant de pots. Par contre, les plants à racines nues pourraient aussi bénéficier d'un apport d'eau surtout si vos vignes sont implantées en sol léger.

Si vos implantations de l'année ne sont pas commencées, assurez-vous de faire un bon désherbage avant l'implantation et pensez à l'utilisation d'un paillis pour vous éviter des travaux futurs.

DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#).
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#).
- [SAGE pesticides](#) : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- Bulletin d'information N° 2 « [Spécial phytoprotection bio](#) » du 17 mai 2016.
- VIGNE : [Guide des traitements phytosanitaires 2014](#).
- IRIIS phytoprotection : <http://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Default.aspx>. Pour une aide au diagnostic des problématiques rencontrées : maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseure
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
Téléphone : 819 820-3035, poste 4342 ou 1 800 472-4846, poste 4342
Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Sarah Nolin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 5 – Vigne – 3 juin 2016

Annexe 1

Sommaire périodique

Stations	au 10 mai	au 17 mai	au 24 mai	au 31 mai	Gain de la semaine	Moyenne régionale
Bas-Saint-Laurent						71,4
La Pocatière	0,2	8,5	41,7	79,6	37,9	
Rivière-du-Loup	0,6	5,1	36,7	63,2	26,5	
Capitale-Nationale						95,1
Cap-Tourmente	0,8	14,2	44,7	86,3	41,6	
Deschambault	6,4	19,5	47,3	98,1	50,8	
Saint-Laurent	2,5	16,9	57,9	101,4	43,5	
Sainte-Famille IO	1,7	17	55,5	94,5	39	
Centre-du-Québec						140,4
Nicolet	12,8	32,4	73,8	138,7	64,9	
Victoriaville	14	34,9	73,7	142,1	68,4	
Chaudière-Appalaches						103,5
Honfleur	2,7	16,9	51,1	91,8	40,7	
Saint-Antoine-de-Tilly	5,4	21	62,9	115,2	52,3	
Estrie						124,1
Compton	12,8	29,4	61,5	131,2	69,7	
Lennoxville	13,4	29,2	60,3	131,8	71,5	
Melbourne	7,9	24,8	53,4	118,3	64,9	
Sherbrooke	11,4	26,5	53,1	121,1	68	
Stanstead	11,7	27,9	52,3	118,2	65,9	
Lanaudière						120,3
L'Assomption	12,6	30,4	70,1	141,6	71,5	
Lanoraie	11	28,1	65,9	133,3	67,4	
Saint-Michel	0,6	9,8	37,8	86,1	48,3	
Laurentides						134,6
Mirabel	13,2	30,4	66,7	136,7	70	
Oka	10,5	29,1	65,9	133,8	67,9	
Saint-Joseph-du-Lac	11,3	28,5	67,2	133,3	66,1	
Mauricie						121,8
Shawinigan	9,2	26,7	66,1	123,4	57,3	
Trois-Rivières	7,4	23,4	62,2	120,1	57,9	
Montérégie-Est						163,9
Dunham	25,7	49,5	91,4	173,3	81,9	
Frelighsburg	20,4	42,3	82,4	162,4	80	
Garagona	17,9	39,3	78,7	161,5	82,8	
Granby	14,8	34,8	72,2	144,7	72,5	
Rougemont	21,7	45,2	92	172,6	80,6	
Saint-Hilaire	24,4	49,3	100,5	181,3	80,8	
Saint-Paul-d'Abbotsford	27,3	54,2	103,8	182,6	78,8	
Sainte-Cécile-de-Milton	15,1	35,8	76,7	152	75,3	
Varenes	11,8	30,4	71,9	144,8	72,9	

Stations	au 10 mai	au 17 mai	au 24 mai	au 31 mai	Gain de la semaine	Moyenne régionale
Montérégie-Ouest						
Franklin	21,5	42,9	90,3	172,3	82	162,2
Hemmingford	17,1	37	78,2	159,3	81,1	
Henryville	24,5	46,4	90,2	175,6	85,4	
L'Acadie	12,7	30,4	70,2	149,5	79,3	
Saint-Rémi	20,7	42	90,7	175,3	84,6	
Sainte-Clotilde	14,8	30,7	67	140,9	73,9	
Sainte-Anne-de-Bellevue	19,3	39	80,7	157,5	76,8	
Outaouais						
Gatineau A	10,2	25	61,6	135,3	73,7	138,6
La Pêche	10,5	24,7	60,4	130,6	70,2	
Pontiac	10,6	26,1	60,2	130,8	70,6	
Saint-André-Avellin	8,4	21,7	55,5	119,9	64,4	
Saguenay-Lac-Saint-Jean						
Hébertville	4,4	17,2	51,9	85	33,1	93,9
Laterrière	1,2	10,7	42,1	76,7	34,6	
Roberval	3,6	15,6	51,8	83,6	31,8	

Données extraites du site Agrométéo Québec

